



L'Uto et la Satom ont constaté une hausse des matériaux en provenance des déchetteries. La preuve que les Valaisans y réfléchissent désormais à deux fois avant de remplir leurs poubelles. CHRISTIAN HOFMANN/A

La taxe au sac n'a pas que des effets positifs

DÉCHETS Quatre mois après l'introduction des sacs taxés, le bilan est globalement positif. Mais la qualité du tri diminue et les débris jetés dans les toilettes sont en augmentation.

PAR FLORENT.BAGNOUD@LENOUVELLISTE.CH / PHOTO CHRISTIAN.HOFMANN@LENOUVELLISTE.CH

Quatre mois ont passé depuis l'entrée en vigueur, le 1er janvier, de la taxe au sac dans le Valais romand. Depuis, les sacs-poubelles blancs ont colonisé les foyers des 63 communes concernées par cette mesure. Selon l'Antenne Région Valais romand (ARVR), plus de 4,5 millions de sacs floqués du slogan «Trier? C'est pas sorcier!» ont jusqu'à présent été distribués dans le canton. A l'heure du bilan, l'organe qui a accompagné les communes dans l'introduction de cette taxe se dit globalement satisfait. «Les Valaisans ont toujours été des trieurs vertueux. Il existe une part de contrevenants, mais je crois qu'une majorité de citoyens s'est rapidement accommodée à cette nouvelle manière de faire», lâche Philippe Varone, président de l'association de l'ARVR. Pour répondre aux besoins des citoyens, certaines infrastructures communales – déchetteries, écopoints – devront être adaptées, voire construites, d'ici trois à cinq ans. «En ce sens, l'ARVR se voudra une

plateforme d'échanges de bonnes pratiques entre tous les acteurs concernés.» Des acteurs parmi lesquels usines d'incinération, stations d'épuration et autorités communales ont elles aussi pu mesurer les premiers effets de la règle du pollueur-payeur en Valais. Tour d'horizon.

1 La qualité du tri diminue

En Valais romand, l'Uto d'Uvrier et la Satom de Monthey se partagent le traitement et la revalorisation thermique des déchets ménagers et urbains. Dans la première usine citée, on a constaté une diminution globale de 11% des déchets incinérables depuis janvier. La Satom explique quant à elle que le tonnage de ses ordures ménagères s'est amoindri de 15% durant la même période. En parallèle, une augmentation des matériaux en provenance des déchetteries et entreprises a été constatée à Uvrier, comme à Monthey. La preuve que les Valaisans y réfléchissent à deux fois avant de remplir leurs poubelles.

Directeurs respectifs des deux institutions, Bertrand Yerly et Edi Blatter relèvent toutefois un effet «négatif» de la taxe au sac: la dégradation de la qualité du tri dans certaines filières. «Nous avons constaté une recrudescence de plastiques dans les déchets verts. Ces derniers sont parfois tellement souillés



“Nous faisons face à passablement de plastique dans les filières PET et verre.”

BERTRAND YERLY
DIRECTEUR DE L'UTO

qu'il n'est plus possible d'en faire du compost. Nous sommes alors contraints de les brûler», lance Edi Blatter, qualifiant le bilan des quatre mois écoulés de «mitigé». Bertrand Yerly dénote le même problème du côté du PET et du

verre. «Nous faisons face à passablement de plastiques dans ces filières. Cela engendre de la manutention et des coûts de tri supplémentaires.»

2 Davantage de débris jetés dans les toilettes

C'est un autre dégât collatéral de la taxe au sac. Plutôt que de passer par la poubelle, des restes alimentaires en tous genres se voient évacués par la cuvette des toilettes. Résultat: certaines stations d'épuration constatent une augmentation des déchets «flottants» dans leurs installations. A la step de Noës par exemple, on en a récupéré 20 tonnes entre janvier et fin avril 2018, contre 15 l'an dernier à la même période. Ingénieur de la Ville de Sierre et secrétaire de l'association de la step de Noës, Stéphane Delaloye relativise cette hausse. «Les importantes précipitations du début d'année ont charrié de nombreux matériaux naturels qui entrent également dans ce calcul.» Jean-Marc Conus est quant à lui responsable de l'exploitation de la step d'Evionnaz et



“3 à 4% de fraudes ont été constatés.”

MATTHIEU PERNET
DIRECTEUR DE L'ARVR

environs. Il ne se dit pas surpris par ce phénomène. Si aucun dégât n'a encore été constaté sur son site, il n'exclut pas que des dommages et bouchages de pompes surviennent. La vigilance sera donc de mise. «L'élimination de ces déchets supplémentaires revêt un coût qui se reportera au final sur le contribuable.»

3 Moins de sacs noirs

Difficile d'esquisser une vision exhaustive de l'impact de la taxe au sac dans la totalité des communes concernées. Parmi celles interrogées, Bagnes indique que la part de sacs noirs dans les moloks a passablement diminué. Un phénomène surtout visible dans les villages de la vallée, comme l'indique le vice-président de la commune, Jean-Baptiste Vaudan. «La donne est différente à Verbier, puisque les vacanciers ne

sont pas toujours au courant de la marche à suivre. Nous avons opté pour une information ciblée sur les agences de location, afin que des sacs blancs puissent être mis à disposition des touristes.» A Sierre, l'introduction de la taxe au sac a coïncidé avec la mise en service de la nouvelle déchetterie de Chétroz. Une infrastructure «bien accueillie par les usagers», informe Stéphane Delaloye. Concernant l'emploi des sacs taxés, il tire un premier bilan réjouissant, même si de «nombreuses amendes d'une moyenne de 200 francs» ont été prononcées dans la Cité du Soleil. «On parle là d'une soixantaine d'infractions sanctionnées en quatre mois et d'environ autant de cas en cours de traitement Pour une commune qui compte près de dix-sept mille habitants, le taux de contrevenants reste acceptable», argue l'ingénieur de la Ville. Selon Matthieu Pernet, directeur de l'ARVR, 3 à 4% de fraudes ont été comptabilisés en Valais depuis le mois de janvier. Un chiffre qui s'inscrit dans la lignée de ceux des autres cantons romands. «Les communes sont les garantes du système du pollueur-payeur. Des contrôles très stricts ont été réalisés, et ils vont perdurer. Par respect pour les gens qui trient correctement leurs déchets.»